

Compte rendu de séance du conseil municipal de Colondannes

Du mardi 11 Avril 2017 à 14h30

Président de la séance : Valérie Caboche

Secrétaire de séance : Pierre Elle

Conseillers présents - Maridet Jean Noël - Elle Pierre - Brugière Alfred - Boubet Monique

Excusés : Chevrinai Stéphanie - Parbaud François - Catteau Réjine - Maillet Sylvie

- **Vote des taux fiscaux**

Le conseil municipal vote à l'unanimité de ne pas augmenter les taux :

- Taxe d'habitation : 6,33 %
- Taxe foncière propriétés bâties : 7,58 %
- Taxe foncière propriétés non-bâties : 54,60 %

Ressources fiscales des impôts locaux attendues en 2017 : 45295 €

- **Vote du budget**

Le Maire liste les montants des recettes et dépenses prévues pour 2017 en section de fonctionnement et en section d'investissement. A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote le budget 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 600 394,00€ en fonctionnement et à 535 301,00€ en section d'investissement

- **Travaux 42 Grande Rue**

Suite à la dernière réunion de chantier du logement 42 grande rue, le maire propose au conseil municipal de choisir les couleurs des enduits pour la façade.

Le conseil municipal approuve également les travaux supplémentaires (remplacement de linteaux et jambages), mis à jour lors des travaux de démolition et autorise le maire à signer l'avenant au marché suivant devis de l'entreprise Penot qui correspond à une augmentation de 4,8 % du montant global des travaux

- **Motion SDEC.**

Compte tenu des coupures d'électricité provoquées par la tempête ZEUS, sur proposition du SDEC, le conseil municipal vote la motion demandant à ENEDIS une analyse portant sur la qualité des réseaux ainsi que la mise en œuvre d'un nouveau plan d'enfouissement des réseaux.

- **Questions diverses**

Bureau de vote : le conseil municipal élabore le bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril 2017

Compteurs LINKY : Le maire rappelle que la transmission des signatures des habitants ne souhaitant pas les compteurs d'ENEDIS a bien été faite.

La réponse d'ENEDIS est lue par Mme Le maire

Tempête : Le conseil municipal fait le point sur les arbres tombés et les dégâts occasionnés par la tempête du 6 mars 2017

Fin de séance 15h45